

# PRÉVENTIONBTP

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

---

## Aide au choix et à l'utilisation d'un écran facial (porté sur la tête, sur une casquette ou un casque de protection)

Version à jour au 27/04 – Ces éléments sont mis à jour  
régulièrement sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

Champ d'application : entreprises du BTP

---

Périmètre d'application : agences, bureaux, dépôts, chantiers, activités...

Pour se protéger des risques de contagion liés au coronavirus Covid 19, un écran facial est un complément utile et peut faire office d'équipement de protection individuelle, notamment si le port est collectif.

En effet :

- Il permet de protéger une grande partie du visage, notamment les yeux, le nez et la bouche, simultanément des projections directes de gouttelettes et de postillons, de l'intérieur vers l'extérieur et vice et versa ;
- Il limite le risque de se toucher le visage avec les mains ;
- Il se retire sans exposer le visage au risque d'être touché par les mains ;
- Il est facile à porter de façon permanente, il n'est source d'aucune gêne pour la respiration et évite la formation de buée en cas de port d'un masque de protection respiratoire.
- Il facilite les échanges sociaux (visage visible) et la compréhension de la parole.

Néanmoins, cette solution ne doit en aucun cas se substituer :

- À l'utilisation d'un masque de protection respiratoire, quand le port de celui-ci est obligatoire.
- Aux **gestes barrières**.

## Choix de l'écran facial

Pour choisir un écran facial, il est important d'être vigilant aux points suivants :

- Sélectionner l'écran facial couvrant la surface la plus large, notamment au niveau latéral et au niveau du cou (couvrant au moins 3 cm plus bas que le menton) ;
- Garantir la fiabilité des points de fixation (sur la casquette ou sur le casque de protection) et le point de serrage ou niveau de la tête. Il faut éviter tout risque de démontage accidentel, notamment si vous êtes amené à utiliser des machines ou des outils portatifs vibrants, les vibrations pourraient affaiblir les fixations de l'écran facial ;
- Vérifier la compatibilité de la taille de l'écran facial avec le port des lunettes de vue ;
- Privilégier l'écran facial conçu pour être fixé sur le casque ou la casquette sans outils spéciaux. Vérifier, le cas échéant, la compatibilité des éléments de fixation avec le modèle de votre casque de protection ;
- Opter pour un écran facial léger avec une bonne répartition de la charge sur la tête.
- Choisir l'écran facial permettant tous les mouvements normalement exécutés et réduisant au minimum toute sensation de gêne et d'inconfort.
- Vérifier que les matériaux utilisés pour la fabrication du serre-tête et ses composants ne présentent aucun danger pour son porteur (matériaux susceptibles de déclencher une allergie ou d'engendrer une irritation de la peau).
- Privilégier un écran facial parfaitement transparent, résistant à la projection et avec une bonne qualité optique (en polycarbonate par exemple).

## Son entretien

- Vérifier les consignes de nettoyage : les produits désinfectants à utiliser, la température de l'eau, le nombre de lavages possibles...
- Vérifier l'impact des produits utilisés pour le nettoyage la qualité de l'écran facial et ses composants.
- Après utilisation, désinfecter l'écran facial et le ranger si possible dans un sac dédié, pour le protéger des rayures et d'une contamination éventuelle.

## Consignes pour un port en sécurité

- Se laver les mains avant et après toute manipulation de l'écran facial.
- Porter et retirer correctement son écran facial (selon la notice d'utilisation).
- Ne pas mettre l'écran facial en position d'attente sur la tête ou sur une autre surface (table, voiture, outils, machines...).
- Ne pas remettre en place un écran facial jetable qui a été retiré de la tête.
- Ne pas mettre la main au visage sous la visière.
- Ne pas remettre en place un écran facial lavable qui a été retiré de la tête sans l'avoir nettoyé correctement au préalable (selon les consignes de nettoyage du fabricant).

## Normes en vigueur

Normes EN 166 « Protection contre les gouttelettes », EN 168 (option) « Résistance à la buée » et EN 170 (option) « Filtres pour l'ultraviolet ».

Ce type de produit est soumis au marquage CE et couvert par le règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (marquage CE).

## Exemples



### Références complémentaires

Sur le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/risques/equipements-protection-individuelle.html>

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-240>

Sur le site de l'OMS :

<https://www.who.int/ecran-facial>

Des vidéos grand public qui peuvent être utiles pour expliquer l'intérêt de porter un écran facial (avec l'aimable autorisation du Dr Jean-Michel Wendling de l'ACST) :

- Expliquer le besoin de changement de paradigme :

<https://www.youtube.com/watch?v=3uneWW4ZQGg>

- Écran facial, masque, simple écharpe : quelle efficacité ?

<https://www.youtube.com/watch?v=oX4e19GeJhs&t=29s>